

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 82 (1955)
Heft: 7

Artikel: Découvrir ce qui est nôtre : les "mères-vignes"
Autor: Landry, C.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DÉCOUVRIR CE QUI EST NOTRE

Les «Mères-Vignes»

par C.-F. Landry

En 1154, Amédée, évêque de Lausanne, confirmait la donation du Dézaley aux moines de Haut-Crêt :

« Je remets la terre déserte et inculte du Dézaley aux frères de Haut-Crêts, pour qu'ils en jouissent à mi-fruit. Je promets de Payer au bout de quatre ans vingt livres pour le travail qu'ils y auront alors fait ; faute de ce paiement ils pourront retenir la récolte entière jusqu'à entier acquittement ; de plus

» quand nous viendrons à quitter — par mort ou autrement — l'évêché de Lausanne, nous leur donnons en franc alleu la moitié des vignes plantées par eux, et cela en aumône et par principe de charité.

» que si les dits frères veulent cultiver l'autre moitié, ils auront aussi la moitié de la récolte. Pressé par le besoin, nous leur avons emprunté trente livres qui leur seront fidèlement rendues par nous ou par nos successeurs ; et pour éteindre cette dette, on taxera à sa valeur la récolte annuelle de ma moitié, et on la leur remettra comme un acompte. »

Que ces temps-là sont anciens, et pleins de bonhomie ! Ce souci de s'acquitter d'une dette... Cette certitude que les successeurs y feraient honneur, s'il quittait ce monde avant d'avoir tout payé !

Il arrive quelquefois que les terriers, ces registres de cadastres locaux que l'on appelle aussi « cottets », soient les plus sûrs gardiens d'une tradition.

Quelles étaient ces premières vignes du Dézaley ? Un vieux terrier, fait — bien entendu — pour Leurs Excellences de Berne, en 1745, par D. Testuz, donne des noms de vignes émouvants : « en la Côte des mares vignes », « Es Plantaz, soit mares vignes »...

Mares-vignes : les mères-vignes. Les vignes d'origine. Le commencement du commencement.

En peu d'années, les religieux parvinrent à faire assez de vin pour fournir le vin de l'évêque et des chanoines. Etranges et mystérieux liens entre le culte et la vigne, entre le Lavaux et la cathédrale.

En 1166, Landri de Durnes, nouvel évêque de Lausanne, confirme la donation du Dézaley aux moines. On peut toujours se demander pourquoi les anciens éprouvaient si souvent le besoin de redire des choses déjà dites. Est-ce qu'ils étaient encore un peu comme sont les enfants, qui échangent, donnent, abandonnent, mais reprendraient volontiers un peu plus tard ?

Quoi qu'il en soit, le travail fait était fait, le branle était donné, les habitants

YVERDON —
Un relais
Le Buffet

A. MALHERBE-HAYWARD
Téléphone (024) 23109

de Lavaux devenaient des vignerons, aux côtés des moines qui leur apprirent le métier qu'eux-mêmes avaient appris, nous le savons, tout simplement au « Clos-Vougeot ».

Done, à son tour, le célèbre cellier-château est en quelque manière la « mare-vigne », la vigne-mère d'où nous

sont venus les premiers plans et les modes de culture.

Il est toujours bon de remonter aux racines.

Surtout lorsque les mots sont jolis.

Les « mères-vignes ». Est-il rien qui dise mieux les commencements émouvants ?

Pâques

(*Doléances d'une vieille poule*)

BALLADE

*Si nous avons pondu des œufs,
C'était pour les couver ensuite,
Mais ce projet, peut-être oiseux.
Nous ne pouvons y donner suite.
Brouillés, à la coque ou pochés,
On les mange, pour nous confondre.
L'homme commet tant de péchés
Que c'est décourageant de pondre.*

*Chaque année, depuis longtemps,
Notre supérieur, ce grand Jacques.
Fait un usage extravagant
De nos œufs, aux fêtes de Pâques.
Comme le blanc est ennuyeux.
Il les teint (c'est à se morfondre !)
Les hommes sont si capricieux
Que c'est décourageant de pondre.*

*Mais nos œufs ne suffisent plus
A l'humanité exigeante.
Elle en fait un si grand abus
Que l'industrie nous supplante.
En sucre, chocolat, nougat.
On fait des œufs... Mais, que répondre ?
Que les hommes sont trop ingrats
Et c'est décourageant de pondre.*

Envoy :

*Inventez, ô humains changeants
D'autres poules qui fassent fondre
Des œufs d'or et des œufs d'argent
Sans se décourager de pondre.*

M. Matter.

FERMEZ-MOI

CE BORANCLE !

Dans la campagne romande, le mot *borancle*, attesté depuis le XVI^e siècle, est encore fort répandu. Il désigne l'ouverture pratiquée dans la paroi qui sépare la grange de l'étable et par laquelle on introduit le fourrage dans les râteliers des bêtes. Le volet à charnière ou à glissoire qui ferme cette ouverture se nomme aussi *borancle* (patois : *borinklyo*). Par analogie, on en a tiré le sens de « couvercle de piano » et de « volet d'une horloge à coucou », tous deux attestés dans le *Glossaire des patois romands*.

Tout dernièrement, il m'a été donné d'entendre ce mot employé dans un sens tout à fait nouveau. En effet, l'autre jour, à Lausanne, un citadin n'a-t-il pas nommé *borancle* la porte à glissoire du tram dans lequel il était monté. La transposition est jolie et sent bon le terroir. Voilà qui nous montre aussi que tous les mots du patois ne sont pas morts et même que certains d'entre eux, suivant le mouvement démographique, émigrent de la campagne à la ville. Puisse ce vieux terme de *borancle* continuer à vivre dans nos campagnes et prendre racine à la ville dans le nouveau sens indiqué ci-dessus !

Maurice Bossard.